Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 59 (1921)

Heft: 42

Artikel: Armoiries communales : [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-216717

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CO

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉDU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.— six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ARMOIRIES COMMUNALES



Bretigny-St-Barthélemy a adopté en 1921 un écusson divisé en deux, verticalement, blanc et rouge, rappelant les couleurs de l'Abbaye de Romainmôtier, fondatrice de l'ancienne Abbaye de St-Barthélemy, reconstruite en 1575. Sur ce champ blanc et rouge se

détache un château encadré de quatre coquilles : une au-dessus du château, une au-dessous et une de chaque côté. Les parties du château et des coquilles sont rouges sur le demi-champ blanc et blanches sur le demi-champ rouge. Les tours représentent le château sis dans cette commune, les coquilles sont prises dans les armoiries de la famille de Goumoëns, qui, sauf erreur, édifia le château.

C'est à l'occasion de la restauration de l'église qu'a surgi l'idée d'adopter ces armoiries pour être reproduites en vitrail d'une fenêtre gothique retrouvée au cours de la restauration de cet édifice.

Les détails ci-dessus nous ont été communiqués par M. Victor Basset, secrétaire municipal, lequel avait projeté ces armes.



Oulens (Echallens). — Le 23 mars 1921, sur la proposition de la Commission héraldique, le Conseil général d'Oulens a adopte un écusson qui présente sur un champ d'or une figure de couleur noire,

composée d'un losange évidé tenant tout le champ de l'écu combiné à un sautoir (soit croix de St-André ou croix en X). Les héraldistes dénomment frette cette figure. Ces armes rappellent celles des Sires de Jouse, seigneurs d'Oulens vers 1600.

Nous devons les renseignements ci-dessus à l'obligeance de M. Clavel, secrétaire municipal à Oulens.

Vallamand. — A l'occasion de la confection d'un vitrail pour le temple paroissial, M. Châtelain, architecte, proposa : une grappe surmontée de la lettre V. Vallamand est un pays de vignoble. Nous ne savons si le vitrail a été exécuté tel.



Villarzel. — En 1919, Villarzel a adopté, sur la proposition de MM. André Kohler et Maxime Reymond, un écu coupé horizontalement, blanc en haut, rouge en bas Sur ce fond se détache une tour carrée noire récouverte d'un toit à deux poinçons. Les couleurs sont

celles de l'Evêché de Lausanne, dont Villarzel dépendait; la tour, qui subsiste encore à Villarzel, est un vestige d'anciennes fortifications.

Vuarrens. — Sur une assiette commémorative du centenaire de 1903 figure un écu divisé verticalement en deux parties rouge et blanc. Sur la partie inférieure et au centre du champ ainsi formé, la lettre V surmontée d'une tête de bœuf vue de profil; les parties de ces « eubles » qui sont sur le rouge sont blanches et les parties qui sont sur le blanc sont rouges, le tout encadré de deux tiges de froment d'or avec épis. Il serait désirable que cet écur fût simplifié et mieux ordonné héraldiquement; nous attendrons ce moment pour en donner une figure. La tête de bœuf rappelle que les Vuarrennais ont pour sobriquet: lei bao.



ET PI, RAVE; VIVE LÈ BITÈS!

Monsu le Conteu,

Perdenâ mè se vigno vo z'imbêtâ avoë mon barbouillon de la metzance, mâ ié ôquié su l'estoma et faut que saillé, n'ai a pas de nâni. Vaitzé la question:

Ié liézu lai a quoqué tein dein on nové papâ, on articllo dé comparaison dé primé po l'éducation dé bestiaux et dé zinfants. Ce t'articllo se boellé dince : Beniraux Vaudois, que sont voutré zinfants aupri de voutré vatzés!... » So desant, sti papâ la l'air dé critiquâ la manière dé repartechon de primés. Hé bin! Monsu, mé léviné se n'a pas tôrt! Quant on a pire coumin ona crâpia dé pudze dé bon sang, lé bin facilo dé lou comprindré sin tant dé manigance. Ne su pas, on Monsu coumin vo, mâ to parâ ié prau de comprenaille.

Ete-que lé bâu, lé vatzes et le modzons ne sant pas plle gros, plle fôrts que lé zinfants? Faut donc mê sé bailli dé pînna apré leux? Faut allâ to se cofeyî â l'étrâbllo, rechâidré dé zimbougnāïes, des dzevatâïes, des cuvataïes dé la metzance... N'e te rin que to cin?

Avoë lé zinfants, bernique! Se volliont cresenâ, on lau baillé ona bordenâïe pe la tîta et tot est de.

Ne pas se dandzerau de le zéduguâ, pauvont comprindre ôtie, mâ le bite, ne l'ai à pas de nâni, faut les dressi avoé l'écordja, et, mé lévine! né pas sans pînna!...

Lé zinfants sti tin in savant trau. L'ont ona lingua dau diabllo, et porqué? po rin dauto; po cresena à leux parints, po riré dé villio que n'in savant pas atant.

Na, na! porquié tant primà lé régents que daivant s'habituà à l'humilità, à toté lé vertus chrétiennes; né pas grand tzouzé que d'élevà dé zinfants din ona bouna tzambra, mà dé zanimaux din on étrabllo!...

Lé forté primé no zincoradzont, sin cin no n'arin min de bî bestieux, et les bîté font lou bonheu dé gouvernémins et dé populachons. Et onco, faut te pas de dépinses por allá concouri, caracollâ avoé noutré bîtés inrubanâïes ? ah! ah!...

Onco on mot, rin qu'on mot et vo sarâi quitto!... La prospéritâ dau pays dépind mé dé bîtés que nourré que dé biaux esprits que ne fant que révolutionâ. Quand lé dzins nin savant que to justo po fairé leux affairés ne vant pas adi mettré lau nâ iau n'ant rin à veiré, restant tzi leux, et lo gouvernamin n'est pas adi détraquâ.

Bondzo, Monsu lo *Conteu*, à on autrou iâdzo. Perdenâ mé se ie vos ai écrit in patois, mâ ne sâi pas prau lou français, et to parâ ié pu gagnî ma via et êtré primâ po ona modze... Posta-vo bin. Voutron serviteux respétablio.

Griphon-lo-Justo.

SOUVENIRS DE « CHEZ NOUS »

(Suite et fin.)

Comme il est loin ce temps où, au premier printemps, dans les vergers voisins, nous développions de fantastiques galopades en jouant aux « voleurs de chevaux », tandis qu'en été nous y chipions pommes et poires, et qu'en hiver, quand l'eau d'une fontaine habilement dirigée s'était changée en glace, nous y pratiquions des glissades enivrantes, qui sur le bois poli de ses sabots, qui sur une simple planche, qui sur une luge ou un « banchet ». Vers le Nouvel-An apparaissait les patins de Flint, Clieux et autres privilégiés, « aux études » à Lausanne, lâchés pour quelques jours. O! verger du « Grand Crétaz », de quelles « débattues » du bout des doigts tu fus la cause; mais que de bon sang tu nous a fait!

Voilà l'église à la large tour carrée, sans grâce et sans beauté. De temps à autre, nous grimpions au clocher et attendions avec impatience le moment où l'horloge «frapperait», ou bien nous assistions à cette œuvre magistrale qui consistait à «sonner midi».

Le temple lui-même, c'était pour nous le sanctuaire « du ministre et du régent ». Aux jours de grande cérémonie, le « sonneur » passait, dans les bancs, la crousille longuement emmanchée; c'était lui aussi qui alimentait les deux fourneaux de fonte à haute colonne, qui laissaient glacés les fidèles trop éloignés d'eux et endormaient doucement ceux qui étaient trop près.

Sous le chœur de l'église est la «chambre des pompes», autre mystère pour nous. On les sortait rarement; parfois la nuit, quand nous dormions, et puis le jour de l'Ascension. Ah! ce jour-là, il s'agissait de «mouiller le coq». Il y allait de l'honneur du chef. Que la bise vint à contrarier, que le porte-jet fut moins adroit ou l'équipe moins vigoureuse, que le coq de l'église ne fut pas atteint, le brave homme s'en allait maugreant, et il ne faisait pas bon se trouver sous ses pas.

Tout à côté, la fontaine où trônaient les lessiveuses, où venait s'abreuver le bétail et où s'approvisionnaient d'eau les ménages. Après la fin de l'école, à 4 heures, c'était la tâche des enfants: « porter l'eau ». Boilles, brantes, bidons, seilles étaient mis à contribution. Les vieux portaient volontiers la seille sur la tête, avec ou sans « torche », et c'est encore aujourd'hui un étonnement, pour moi, de revoir, en pensée, ces hommes ou ces femmes marcher avec aisance, une seille d'eau sur la tête, sans la tenir et sans en rien verser.

Plus loin, c'est l'école, le « collège », comme on dit à la campagne, avec ses deux classes au soleil, son minuscule clocheton qui ne renferme pas, mais supporte seulement, la cloche de l'école, celle que les vieux appelaient encore la « cloche au loup », parce que, suspendue dans une vieille chapelle que je n'ai point vue, elle servit jadis à rassembler les hommes du village pour faire la « battue » lorsqu'un loup ou un ours était signalé dans la forêt voisine.

Pourrais-je parler de la cloche sans dire un mot de l'école, qui m'a laissé de si doux souvenirs, et du régent, qui me fut si cher. Mais ces souvenirs sont intimes et personnels; je ne saurais les divul-